

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

De la commune de MARCILLY LE CHATEL du 24 février 2017 - 20h00

Présents: Thierry GOUBY (maire), Odile MOLLE (1ère adjointe), Alexis CHARLIN (2ème adjoint), Adeline BOURSIER (3ème adjointe), Sandrine SEFERIAN (4ème adjointe), Régine COHAS, Emmanuel CREMONESE, Marie Claude MASSACRIER, Christiane HOCH, Christian PLAGNE, Danie PERRIN.
Absent excusé: Denis BREJON

Invitée : Isabelle THEVENET

Secrétaire de séance : D.PERRIN

1. Urbanisme

Présentation des autorisations déposées

2. Finances

Vote des comptes administratifs 2016.

Madame Odile MOLLE, adjointe au maire et Isabelle Thévenet secrétaire de Mairie présente au conseil municipal les résultats des comptes administratifs 2016

Résultat d'investissement de l'exercice 2016	49 092,06 €
Résultat d'investissement antérieur	- 47 155,29 €
Résultat investissement cumulé à reporter	1 936,77 €
Reste à réaliser Dépenses:	- 12 000,00 €
Reste à réaliser Recettes:	- €
besoin d'autofinancement	- 10 063,23 €
Résultat d'exploitation antérieur reporté (2015)	238 669,59 €
Affectation à l'investissement (exercice 2016)	- 61 955,29 €
Résultat d'exploitation de l'exercice 2016	142 887,20 €
Résultat d'exploitation cumulé à la clôture	319 601,50 €

Affectation du résultat	
Au financement des investissements	179 601,50 €
Au report à nouveau d'exploitation	140 000,00 €

Résultats de clôture 2016 assainissement :

- Section d'exploitation : + 29 461.39 €
- Section d'investissement : + 62 912.28 €
-

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver les comptes administratifs 2016. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'affecter les résultats positifs des sections de fonctionnement comme suit :

- Au budget assainissement 2017 : **29 461.39 € en recette d'exploitation (compte 002)**
- Au budget général 2017 : **179 601.50 € en recette d'investissement (compte 1068) et 140 000 € en recette de fonctionnement (compte 002)**

Approbation des comptes administratifs 2016-Budget Général et assainissement (le maire sort du conseil municipal celui-ci ne devant pas prendre part au vote)

VOTE POUR 10 CONTRE 0 ABST 0

Vote des budgets prévisionnels 2017.

Présentation du budget général et du budget assainissement.

Marcilly le Châtel					
Budget Général					
Section de fonctionnement					
Dépenses	Réalisé 2016	Budget 2017	Recettes	Réalisé 2016	Budget 2017
Caractère général	155 100	178 051	Excédent exercice antérieur	176 714	140 000
Charges de personnel	197 739	205 595	Atténuation des charges	6 034	-
Autres charges courantes	73 502	83 236	Produits des services	19 984	17 700
Charges financières	3 905	4 500	Impôts et taxes	294 074	281 990
Charges exceptionnelles	50	3 000	Dotations	194 522	180 900
Dépenses imprévues	-	22 000	Autres produits de gestion courante	43 672	39 800
Dotations aux amortissements	1 561	1 561	Opérations d'ordre	-	-
Virement à section investissement	189 110	162 447	Produits exceptionnels	16 457	-
Total	620 967	660 390	Total	751 457	660 390
Section investissement					
Dépenses	Réalisé 2016	Budget 2017	Recettes	Réalisé 2016	Budget 2017
Solde antérieur d'investissement reporté	47 155	-	Solde report exécution	-	1 936
Dépenses imprévues	-	-	Excédent de fonctionnement	61 955	179 601
Emprunts et dettes assimilées	31 250	26 500	Virt de la section de fonctionnement	189 110	162 447
Immobilisations incorporelles	-	-	Subventions investissement reçues	33 928	7 391
Immobilisations corporelles	36 486	240 606	Taxes aménagement	9 272	10 000
Travaux	24 603	240 000	Dépôts et cautions	567	1 000
Cautions	566	1 000	TC TVA	34 717	9 830
Subvention d'investissement	-	-	Emprunt	-	134 340
Excédent reporté	-	-	Opérations d'ordre	1 561	1 561
Opérations d'ordre	-	-			
Total	140 060	508 106	Total	331 110	508 106

Budget Assainissement 2017

Dépenses

Fonctionnement

022	Dépenses imprévues	1 804,00 €
023/023	Virement à la sect° d'investis.	16 413,72 €
6061/011	Fourn. non stockables (eau, én..)	473,67 €
6068/011	Autres matières et fournitures	500,00 €
615/011	Entretien et réparations	35 000,00 €
621/012	Personnel extérieur au service	5 000,00 €
6288	Divers	
6541/65	Créances admises en non-valeur	400,00 €
66111/66	Intérêts réglés à l'échéance	6 000,00 €
673/67	Titres annulés (sur ex. ant.)	1 000,00 €
6811/042	Dotations aux amortissements su	29 550,00 €
706129/014	Rev agce eau - red mod rés. coll	7 900,00 €
Total fonctionnement dépenses		104 041,39 €

Recettes

002/002	Excédents antérieurs reportés	29 461,39 €
70611/70	Redev. assainissement collectif	55 000,00 €
706121/70	Redev. Modern. Réseaux collectifs	7 000,00 €
7068/70	Autres prestations de services	
777/042	Quote-part des subv. d'invest.	12 580,00 €

Total fonctionnement recettes		104 041,39 €
--------------------------------------	--	---------------------

Investissement

1391/040	Subventions d'équipement	12 580,00 €
1641/16	Emprunts en euro	15 200,00 €
2156	Immo corporelles	4 000,00 €
2158	Autres (Filtre sable)	30 000,00 €
2315	Travaux réseaux	5 096,00 €
2031/114	Install., mat. et outil. tech.	42 000,00 €
Total investissement dépenses		108 876,00 €

001/001	Excédent antérieur reporté	62 912,28 €
021/021	Virement section exploitation	16 413,72 €
28158/040	Autres (opération ordre)	29 550,00 €

Total investissement recettes		108 876,00 €
--------------------------------------	--	---------------------

E CREMONESE expose les raisons de son abstention : le budget ne prévoit pas l'achèvement de l'enrobé de la route de Maure, et que plus on retarde ces travaux et plus ils seront onéreux.

M. le Maire précise que suite aux discussions du conseil précédent concernant la route de Maure, un devis actualisé a été demandé et réalisé. Ainsi le coût remis en cause est bien confirmé soit environ 90000 € TTC. Par ailleurs il existe aussi d'autres voies à traiter sur la commune et que l'on ne peut tout faire sur un seul exercice. En fonction des subventions obtenues et des recettes réelles, nous réaliserons les travaux inscrits au budget et plus si possible. Les recettes et dotations sont en baisse sur le budget suite à l'effort de redressement des finances publiques initié par l'état.

VOTE POUR 10 CONTRE 0 ABST 1

CCAS

Le Maire Thierry Gouby informe le conseil de la démission de Mme Marie-Claude Massacrier pour raison personnelle et remercie celle-ci pour son investissement auprès du CCAS. Après vote à l'unanimité Danie Perrin remplace Marie Claude Massacrier.

COMMUNAUTE AGGLOMERATION LOIRE FOREZ

Présentation du découpage par secteur. Marcilly le Châtel est rattaché au secteur centre est.

Présentation de 7 commissions auxquelles les élus devront représenter la commune

- Aménagements
- Développement
- Moyens généraux et coopérations
- Environnement
- Voirie



- Service à la population et citoyenneté
- Cycle de l'eau

EGLISE

Aménagement de la place de l'église

Autorisation du dépôt de permis de construire

M. E CREMONESE explique son vote contre car selon lui, la position du sanitaire n'est pas bonne et que cette implantation est la plus onéreuse.

1 contre 10 pour abs 0

BATIMENTS COMMUNAUX

Demande de subvention FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) pour mise aux normes électriques de tous les bâtiments pour un montant estimé de 8580,72 € HT suite à des devis réalisés.

11 POUR 0 CONTRE 0 ABS

INFORMATIONS :

Goûter théâtre du CCAS le samedi 11 Mars 2017

Prochain conseil municipal le vendredi 31 Mars 2017 à 20h

Conseil clos à 22h30